

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1201 Fondements disciplinaires et didactiques: Linguistique			
Code	PERA1B21LING	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) HELHa Loverval Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger ou de corriger un texte, avec ou sans outils, en atteignant le socle minimum de formes correctes annoncé dans la fiche descriptive.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions linguistiques travaillées.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Reconnaître les différents groupes dans la phrase simple
2. Identifier la classe grammaticale d'un mot
3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots
4. Identifier les catégories de verbes
5. Identifier la voix active et la voix passive et expliquer leur usage

6. Identifier et caractériser les types et formes de phrases
7. Maitriser l'API
8. Décrire comment fonctionne l'orthographe française
9. Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison française : radical, terminaison, correspondance temps simple-temps composé, règles de formation, valeurs des temps
10. Rédiger un texte ou corriger un texte, expliquer des savoirs langagiers (notions grammaticales, lexicales et orthographiques)[1].

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

[1] En tant que scripteur confirmé, l'étudiant fera preuve d'une maîtrise des savoirs langagiers (orthographe lexicale, orthographe grammaticale et syntaxe) avec 98,5 % de formes correctes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA1B21LINGA Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistique 90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA1B21LINGA Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistique 60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistique			
Code	22_PERA1B21LINGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de rédiger ou corriger un texte, avec ou sans outils, en atteignant le socle minimum de formes correctes annoncé dans la fiche descriptive.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions linguistiques travaillées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant.e soit capable par écrit/oralement de:

- reconnaitre les différents groupes dans la phrase simple
- identifier la classe grammaticale d'un mot
- identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots
- identifier les catégories de verbes
- identifier les voix active et passive et expliquer leur usage
- identifier et caractériser les types et formes de phrases
- maîtriser l'API
- décrire comment fonctionne l'orthographe française
- décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison française: radical, terminaison, correspondance temps simple-temps composé, règles de formation, valeurs des temps
- rédiger un texte ou corriger un texte, expliquer des savoirs langagiers (notions grammaticales, lexicales et orthographiques), en faisant preuve de la maîtrise des savoirs langagiers d'un scripteur confirmé (98,5% de graphies correctes).

L'étudiant.e sera évalué.e sur ces différents acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

-Maîtrise de métalangage et de l'analyse grammaticale (notions de base, classes grammaticales et fonctions, structures de la phrase simple, types et formes de phrases...)

-Notions de phonétique

-Système de l'orthographe française

-Système du verbe (catégories, voix, accord du verbe, accord du participe passé, aspect...)

-Éléments de didactique

...

Démarches d'apprentissage

Mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques, consultation commentée de ressources, partage d'expériences, réflexion sur les liens avec la didactique

Dispositifs d'aide à la réussite

- Pratique de l'évaluation formative
- Organisation de moments centrés sur les questions des étudiant.e.s
- Prise en compte des difficultés des étudiant.e.s dans l'organisation des cours

Sources et références

Cherdon, Breckx, Braun & Cabillau, Chartrand, Goosse & Grevisse, Fairon & Simon, Hanse & Blampain, Van Raemdonck...

Socles de compétences

Référentiel de français et langues anciennes

Code de terminologie grammaticale

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours sur Connected

Liens vers des sites utiles

4. Modalités d'évaluation

Principe

Rédaction et/ou correction d'un texte (seuil d'exigence des 98,5% de graphies correctes)

Identification, description, justification de savoirs langagiers et transferts didactiques

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).